MAIRIE DE L'EPINE

Hautes-Alpes

Tel/fax: 0492660024

e-mail: mairie.de.lepine@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2015.

PRESENTS: Mmes ARNOUX S, BOUZIN Lydie et VIAL Violette, MM. ALLIER AUBERIC A, BONFILS L, L-PALLUEL A., MEYNAUD D. DELAUP L. ABSENTS: MM. COLLOMB K. (pouvoir à A. Aubéric) et REYNAUD J-M.(pouvoir à Luc Delaup) excusés.

Sur proposition du Maire, trois questions sont ajoutées à l'ordre du jour : Décision modificative, demande de DETR, délégué conseil d'école.

I.Décision modificative.

A la demande du Trésorier, pour régularisation de prélèvement du Fonds de Péréquation Intercommunale et communale :

Article 73925:

+4274

Article 64168:

+4299

Article 7325:

+8573

Décision votée à l'unanimité.

II. Accessibilité pour les personnes handicapées.

Suite à la visite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, auquel pourrait être confiée l'étude, compte tenu du montant du devis proposé (900 € auxquels s'ajoutent 240 € / unité d'attestation) de nouveaux devis seront sollicités.

Bâtiments concernés : mairie et agence postale, WC publics, église.

III. Sécurité école.

Suite à la visite du responsable Hygiène et sécurité à la DSDEN et de l'assistante de prévention à l'IEN de Veynes, visite à laquelle les représentants de la commune n'ont pas été invités, un courrier sera adressé à Madame l'Inspectrice pour avoir des précisions sur les normes exigées.

IV.Accès photovoltaïque.

Les pistes d'accès aux sites des parcs photovoltaïques de Sorbiers / Montjay sont en cours de réalisation.

Après rencontre avec les responsables du chantier, des exigences de remise en état sont formulées.

V. Accès Grandes Pièces.

Création d'un accès et des réseaux pour les parcelles C 1011 et C 1014.

- AUBEPART

31461 € HT (sans revêtement bi-couche)

- GUIRAMAND

36538 € HT (dont bi-couche 5100 €)

- CHEVALIER CGM

33770 € HT (dont bi-couche 4380 €)

- SARL COURTOIS

21912 € HT (sans revêtement bi-couche)

A l'unanimité, le conseil retient la proposition de la SARL COURTOIS.

Il est rappelé que pour ce dossier, une subvention de 15000 € a été accordée par le Conseil Régional, dans le cadre du FSL 2015.

VI. Signalétique.

A l'unanimité, mandat est donné au maire pour une dépense à concurrence de 8382 € HT, suite au devis de la société Signalisation Lacroix.

Des panneaux directionnels seront posés aux différents embranchements des voies de la commune. Ces travaux seront effectués par l'entreprise AUBEPART TP.

Une subvention de 6705 € a été accordée par le Conseil Régional pour ce projet, dans le cadre du FSL 2014.

VII. Auberge.

Point sur l'évolution du chantier :

- Toiture réalisée
- Drains et réseaux en cours
- Pose des menuiseries extérieures effectuée.

Le chantier s'effectue conformément au planning prévisionnel.

VIII. Tarifs 2016 Eau et assainissement.

Le maintien des tarifs en cours est voté à l'unanimité.

EAU:

Abonnement : 59€

20€ à partir du 2° compteur

Consommation: 0.74 €/m3

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Abonnement: 65€

Consommation: 0.82 €/m3

IX. Délégation au conseil d'école.

Suite à l'élection en tant que déléguée des parents d'élèves de Mme Lydie BOUZIN, il est procédé à son remplacement.

Mme Sandrine ARNOUX est élue à l'unanimité.

X. D.E.T.R.

Une demande de DETR sera sollicitée pour la réhabilitation de l'auberge.

XI. Questions diverses.

- -Projet d'installation d'un parc éolien sur la commune de Montjay, en zone limitrophe de la commune de L'Epine.
- -Une réunion avec l'ensemble des utilisateurs de la salle polyvalente est souhaitée, pour établir communément des règles d'utilisation.

XII. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

La commune devra se prononcer avant la mi-décembre sur le schéma départemental proposé par M. le Préfet.

Dans le cadre de la réflexion de la CCS, une discussion est engagée sans vote à l'heure actuelle.

Fait le 17/11/2015.

LE MAIRE,

Luc DELAUP.